

DEPARTEMENT DU RHONE  
MAIRIE  
**SAINT MARCEL L'ECLAIRE**  
69170  
Tél - fax. : 04 74 63 29 68  
Mail : [mairie@saintmarcelleclair.fr](mailto:mairie@saintmarcelleclair.fr)



## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 13 juin 2019**

Réuni à 20 heures 30 sous la présidence de Mr Hervé DIGAS, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les sujets suivants :

Etaient présents : l'ensemble des membres du conseil sauf Mr B. MERCIER (a donné pouvoir à Mr H. DIGAS), Mme M.H. GOUJET, Mr S. GRACIA, excusés

Monsieur le Maire fait part aux conseillers que la rédaction du compte rendu de la séance du 23 mai dernier n'est pas achevé, il sera approuvé lors du prochain Conseil Municipal.

#### **ORDRE DU JOUR :**

**COR – Ecole – CLSH – Incivilités – Urbanisme – Voirie – Défense incendie – DM – Location logement au-dessus commerce – Informations diverses – Questions diverses**

#### **COR :**

- Projet photovoltaïque : présentation par Monsieur VIDAL :

Le Conseil Municipal débat sur leur réflexion concernant le projet photovoltaïque sur la salle Jean DELORME

Monsieur le Maire invite l'assemblée à délibérer.

Le Conseil Municipal, par vote à mains levées : 2 abstentions, 10 contre :

- SOUHAITE que la commune étudie ce projet plus tard par manque de recul et étant en fin de mandat.

#### **ECOLE :**

- Nomination école :

Monsieur le Maire rappelle le projet des enseignants et des enfants, qui perdure depuis quelques années, de donner un nom à l'école.

Tous ont réfléchi et deux propositions ont été faites : « les colles éclairées » où « Les colles ensoleillées ».

Monsieur le Maire argumente que l'école est une institution et par conséquent, ces suggestions sont inappropriées. Il invite les conseillers à réfléchir sur une appellation et transmettre leurs propositions par mail avant le 25 juin, date du dernier conseil d'école. Il suggère également de faire des recherches sur l'origine de l'école, pourquoi pas à travers le livre de Saint-Marcel l'Éclairé « Au fil du temps ».

## **CLSH :**

### **- Recrutement en cours :**

Monsieur le Maire fait part qu'une quinzaine de candidatures ont été reçues pour remplacer Monsieur Bastien BERTHOLON.

Après études :

- 6 personnes ont été retenues,
- dont 3 entretiens et deux désistements,
- 1 entretien aura lieu le 14 juin prochain.

## **INCIVILITES :**

Monsieur le Maire rapporte que le lundi suivant la fête des classes, une forte odeur se dégageait dans le couloir de la mairie. Des déjections canines enveloppées dans de l'essuie-tout ont été insérées dans la boîte aux lettres de la mairie. Il fait part également du mécontentement des jeunes avec insultes envers la mairie.

## **URBANISME :**

### **- Etude projet : étude en cours sur la commune :**

\* Terrain au-dessus OPAC :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que la déclaration préalable concernant la division foncière du terrain au-dessus de l'OPAC a été soumise pour instruction à la COR.

Le bureau d'études Oxyria sera contacté pour commencer à travailler sur le projet de viabilisation.

\* Parcelles VOUTA :

Monsieur CHASLOT étudie avec Madame COULON, membre extérieur de la commission urbanisme, une possibilité d'accès afin de désenclaver les deux parcelles 1 AU.

## **VOIRIE :**

### **- Travaux en cours :**

Monsieur Maurice DURDILLY rapporte que les travaux de réfection de la voirie du Franier ont débuté mais suite à un souci de machine, ils seront achevés semaine 25.

## **DEFENSE INCENDIE :**

### **- Contrôle des points d'eau :**

Madame Catherine ARSAC expose le compte rendu de vérification des bornes incendies effectuée par le SDMIS.

9 bornes incendie ont été décelées non conformes : 3 datant de 1963 seraient à changer dans les 5 ans.

Madame Catherine ARSAC ajoute qu'elle prendra contact auprès du SDMIS pour plus de renseignements sur les bornes non conformes.

## **DM :**

### **- Achat débroussailleuse :**

Les agents communaux ont commandé une débroussailleuse chez Junet Motoculture. Pour honorer cette facture, le Conseil Municipal valide la décision modificative.

## **LOCATION LOGEMENT AU-DESSUS DU COMMERCE :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'appartement n° 202 au-dessus du commerce se libère au 31 août prochain.

Il ajoute qu'il a été contacté par une personne, originaire de Tarare, qui souhaiterait revenir sur la région cet été. Il précise qu'il a mis ces deux personnes en contact.

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

### **- Fibre optique :**

Un rendez-vous est programmé le lundi 24 juin à 13 h 30 en mairie. Messieurs Hervé LEDUCQ et Christian BEL, travaillant sur le plan d'adressage, seront présents à cette réunion.

### **- Personnel communal :**

Monsieur le Maire expose que les deux agents communaux souhaitent mettre en place des horaires d'été : 6 heures – 13 heures, mais il a refusé.

Pour une meilleure organisation et afin qu'il y ait un agent l'après-midi, le Conseil Municipal instaure les horaires suivants :

\* une semaine sur deux, un agent fera 6 heures – 13 heures ;

\* une semaine sur deux, l'autre agent travaillera 7 heures 00 – 12 heures /

13 heures 30 – 16 heures 30.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Monsieur Jean-Christophe FRERY demande si la commune prend des jeunes pour des jobs d'été. Réponse, cela ne s'est jamais fait.

- Monsieur Jean-Christophe FRERY réitère sa demande pour les travaux d'accessibilité des toilettes à l'étang.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30